

Premières pierres et truelle

Vendredi matin, la première pierre de la nouvelle gendarmerie a été posée, zone de la Pillardière.

■ En présence de Jean-Luc Riglet, conseiller départemental, maire de Sully, du lieutenant-colonel, Jean-Marie Laperle, chef de la division de l'appui opérationnel (DAO Gendarmerie), de Taline Aprikian, sous-préfète, de Jean-Noël Cardoux et Jean-Pierre Sueur, sénateurs, de Claude de Ganay, député et de nombreuses personnalités, Hugues Saury, président de LogemLoiret et président du conseil départemental du Loiret, a procédé à la cérémonie de pose de la première pierre de ce chantier qui devrait être livré fin 2018 (lire notre édition du 6 juillet). Une cérémonie en bonne et due forme, ou après la lecture et remise du parchemin dans son fourreau, Hugues Saury, a demandé aux différents acteurs d'y insérer



Chaque personnalité a joué de la truelle pour la pose de la première pierre.

l'Euro symbolique, avant de sceller la première pierre.

Jean-Noël Cardoux, a rappelé dans son discours l'historique du projet, qui a vu trois maires successifs, s'investir depuis 1984 avant l'aboutissement final. Le choix du terrain,

cédé pour l'Euro symbolique par l'actuelle municipalité, n'est pas un hasard : cette parcelle située en bordure de route et attenante à la caserne des pompiers fait partie du projet initié à l'origine pour recevoir un ensemble homogène industriel

et administratif, en vu de l'arrivée de la déviation, dont le dossier, s'il n'est pas enterré, reste depuis de nombreuses années en stand-by. L'ouvrage réalisé comprendra la construction de 19 logements et un bâtiment administratif. Le coût prévisionnel de l'opération est de 4.096.900 €.